

Commune de Saint-Rivoal
Conseil municipal du 15 février 2019

L'ensemble du conseil municipal était présent.

Secrétaire : Hervé Quéré

L'ordre du jour transmis le 4 février 2019 est le suivant :

- Tarifs communaux 2019
- Contrats de prévoyance
- Groupement travaux voirie
- Prévisions budgétaires 2019
- Questions diverses

Tarifs communaux 2019

Eau

Le conseil communautaire demande que les communes se prononcent avant juillet 2019 sur la date de mutualisation des services d'eau. Le choix est à faire entre une échéance 2020 ou plus tardive, mais avant 2026 au plus tard. La question ne concerne pas la *Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)*

Pour ce qui est de la distribution de l'eau potable et de la collecte des eaux usées, une étude patrimoniale a été faite pour Monts d'Arrée communauté. Elle est finie mais pas encore publiée. La décision est reportée à une prochaine séance du conseil.

Pour St-Rivoal

- le budget de la distribution d'eau étant en situation saine, **il est décidé de ne pas augmenter les tarifs**. Les travaux de réparation de la conduite de Kergombou n'ont pas trop grevé le budget investissement car il n'y a eu que le coût du tuyau et de l'entreprise Riou de Pleyben à prendre en compte. (voir bulletin communal de décembre 2018).
- Le budget de l'assainissement ayant un déficit chronique en investissement, **il est décidé de porter le tarif de branchement à 1200 €**.
- Gîte d'étape : tarifs inchangés. La taxe de séjour est sujette à ajustement de la part de monts d'Arrée Communauté.
- Salles des fêtes. Globalement, les tarifs restent inchangés. Le forfait pour les associations qui ont une utilisation régulière de la salle est de 80 € dès lors que l'activité est payante.
- Les serrures et les clés des armoires de rangement seront changées.
- Les concessions au cimetière :

4 m ² pour 30 ans	4 m ² pour 15 ans	2 m ² pour 30 ans	2 m ² pour 15 ans
125,00 €	70,00 €	60,00 €	35,00 €

- Le tableau ci-dessous contient les tarifs actualisés pour 2019.

EAU:		Location salle :	
Abonnement :	68,00 €	Asso Communales :	
0-300m ³ :	0,84 €	(activité rémunératrice)	80,00 €
301-500m ³ :	0,45 €	Asso Com-Com	
501 et + :	0,24 €	(activité rémunératrice)	100,00 €
branchement (jusque 10m)	518,00 €	Asso hors commune :	
ouverture compteur	50,00 €	(activité rémunératrice)	160,00 €
Changement de compteur cassé :	50,00 €	Asso communales (réunion) :	0,00 €
GITE		Asso hors commune (réunion) :	80,00 €
Nuits :	15,00 €	Asso intercommunale	10,00 €
Location drap plat :	3,00 €	Personnes de la commune :	61,00 €
Location gîte - 10h à 14h :	26,00 €	Forfait week end :	90,00 €
Pâture	2,30 €	Personnes extérieures :	230,00 €
Gîte complet	280,00 €	Forfait week end :	350,00 €
Location réunion ou repas	100,00 €	Vaisselle complète :	30,00 €
journée 9h-17h		Verres :	12,00 €
ASSAINISSEMENT :		Caution salle	457,00 €
Abonnement :	75,00 €	Caution Ménage	152,00 €
le m ³ :	0,88 €		
branchement (jusque 10m)	1 200,00 €		

Contrats de prévoyance

À la demande d'une employée communale, le conseil débat de l'intérêt de verser aux salariés de la commune un complément mensuel de 10 € net qui viendrait soulager d'autant le montant de la cotisation mensuelle qui leur est demandée pour bénéficier d'une assurance **volontaire** de prévoyance intervenant en cas de perte de salaire due à un arrêt de travail de plus de 90 jours.

Cinq personnes seraient concernées. Accordé à l'unanimité.

Groupement travaux voirie

Le maire explique l'intérêt de se joindre à une initiative de *Monts d'Arrée Communauté* pour bénéficier d'une offre groupée sur les travaux de voirie. L'entreprise sera choisie en fonction des offres de prix au m² suivant le type de revêtement ou de travaux. Adopté à l'unanimité.

Prévisions budgétaires 2019

Le conseil du budget est prévu à la mi-mars ou mi-avril.

Pour information, une feuille contenant des résumés des différents budgets (comptes administratifs) est distribuée aux conseillers.

Les résultats ne présentent pas de surprise.

Après les travaux école, l'accent devrait être mis sur les travaux de voirie.

Un apprentis sera aussi mis en place contre le hangar technique communal (autoconstruction communale).

Une entreprise du bâtiment est intéressée pour s'implanter sur le terrain près du hangar communal. Pour éviter toute erreur d'implantation, un architecte sera consulté.

Une date d'inauguration des travaux école sera à fixer en concertation avec les principaux acteurs du dossier.

Questions diverses

- Les derniers chiffres officiels de l'INSEE indiquent 189 habitants sur la commune.
- Une réunion « ville d'art et d'histoire » aura lieu bientôt à Guerlesquin. Laurent Rannou et Mickaël Toullec sont intéressés.
- Une association « Agriculteurs de Bretagne » veut se faire connaître. Elle a 2750 adhérents.
- Jean Yves Jacq demande des nouvelles des travaux d'Eiffage (éclairage public).
- Michel le Signor fait état du dernier rapport d'activité du SDEF (électrification).
- Hervé Quéré fait un court compte-rendu du rassemblement public à la salle CAL d'Huelgoat le dimanche 10 février 2019, dont les sujets principaux étaient le rattachement Locmaria-Berrien_Poullaouen mais aussi l'avenir des Monts d'Arrée comme communauté et espace de vie. Yves Claude Guillou fait part de la subvention accordée par MA-Communauté à l'association de Locmaria pour les aider à faire face aux frais de justice.

FIN de la séance